



PROCES-VERBAL

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 MARS 2021
A 18 HEURES 00**

VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/01/2021

ACTION CŒUR DE VILLE – COMMERCE - TOURISME :

- Autorisation de signature des marchés pour les travaux de désamiantage et de déconstruction partielle de l'ancien EHPAD « la Charmille »

Nombre de conseillers en exercice : 29

ETAIENT PRESENTS : 26 : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Céline GUILLOCHON, Pascale DE SOUANCE, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER.

Absents : 2 : Loïc PENNANECH, David LEDUC,

Pouvoirs : 1 : Alain VERGNOL à Catherine CATESSON

Secrétaire de séance : Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU est désignée pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Maire indique à ses collègues qu'afin de lutter contre la propagation du virus COVID-19, et en application de la Loi n° 2020-1379 du 4 novembre 2020, il a décidé que ce conseil municipal se tiendrait salle Simone Signoret.

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose une minute de silence en hommage à Monsieur Patrick HOGUET.

Il fait ensuite un point sur la situation épidémique dans la ville, puis passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021, transmis le 5 février 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN EHPAD « LA CHARMILLE », avec la société EIFFAGE DEMOLITION, pour un montant de marché négocié de 245 000 € HT pour la tranche ferme et 17 060 €HT pour les options, soit un montant total de 262 060 €HT. Vote favorable par 25 voix pour, 1 abstention de Christophe ALLHEILY et 1 contre d'Estelle DUEZ.

Interventions d'Amadys CASTANIER et Harold HUWART.

Monsieur le Maire clos les débats et lève la séance.



Harold HUWART
Maire de Nogent-le-Rotrou.

